



Règlement particulier 1^{er} PromoBad adultes ESS Badminton 29 Avril 2024



Article 1 : généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro/...../... et sous le nom **PromoBad adultes de Sartrouville**. Il se déroule le 29 avril 2024 au Gymnase Joliot Curie situé 78 Boulevard de Bezons, 78500 Sartrouville sur 5 terrains de 20h00 à 00h00.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, le règlement des compétitions PromoBad et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le tournoi est placé sous la responsabilité du GEO (Gestionnaire et Organisateur de Compétitions) présent à la table de marques.

Article 2 : séries et tableaux

- 2.1 Le **PromoBad adultes de Sartrouville** s'adresse à tous les joueurs et joueuses des catégories séniors, vétérans ayant un classement inférieur ou égal à P10 (P10, P11, P12 ou NC).
- 2.2 Les tableaux mis en place seront Double Homme, Double Dame, Double Mixte avec la répartition de paires suivante :

DH	Senior/vet	6
DD	Senior/vet	6
DM	Senior/vet	6

Les nombres de paires par tableaux sont donnés à titre indicatif, les organisateurs se gardent le droit de modifier ces valeurs pour équilibrer les tableaux selon le nombre d'inscrits par catégories.

- 2.3 Le but de la compétition étant la découverte de la compétition, l'organisation souhaite offrir le maximum de matchs à chaque joueur. Les tableaux sont sous forme de poules de 4 à 6 paires de joueurs sans tableau principal. Il n'y aura pas de classement à l'issue des matchs.
- 2.4 L'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et cette répartition suivant les inscriptions reçues.
- 2.5 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux ayant pour résultat d'avoir des oppositions du type une paire composée d'une femme et d'un homme contre une paire de deux femmes ou deux hommes et une paire de deux femmes contre une paire de deux hommes.

Article 3 : inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **J-7 soit le lundi 22 Avril 2024**. Les classements seront arrêtés à cette date.
- 3.2 Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition, soit le dimanche 28 avril 2024.
- 3.3 L'inscription se fera par envoi de mail à ess_tournois@sartroubad.net en précisant numéro de licence, nom, prénom et tableau(x) choisi(s).
- 3.4 Le règlement se fera directement sur place.
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- 3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **5€** pour chaque participant.

Article 4 : déroulement

- 4.1 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 4.2 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au GEO, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 4.3 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 4.4 Les volants sont fournis par l'ESS lors de la compétition. Les volants officiels du tournoi sont les Mavis 600.
- 4.5 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au GEO qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 4.6 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute en jeu. Au service, le joueur pourra servir une seule nouvelle fois.
- 4.7 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 4.8 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 4.9 La participation au **PromoBad adultes de Sartrouville** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.